

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 – 14 h 30

**Présents :**

***Collège des Résidents :*** Mme LEBAS Louis – Présidente  
Mme PERRUSSEL Denise  
Mme BETEILLE Renée  
Mme LELIARD Anne-Marie

***Collège des Usagers  
Familles :*** Mme EDELIN Chantal  
Mme COQUELIN Christine  
Mme GAUTHER VIVIER Isabelle

***Collège du Personnel :*** Mme VEILLARD Mandy  
Mme GUY Anne-France  
Mme NAUDOT Stéphanie

***Conseil d'Administration :***

***Avec voix consultative :*** M. BARBÉ Michel, Directeur  
Mme LE MARRE Valérie, Cadre Supérieur de Santé  
Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice  
Mme TULOUP Marine, Stagiaire EMJI

**Excusés :** ***Collège des Résidents :*** M. PRIOUR Emmanuel

***Collège du Personnel :*** Mme LEPECUCHEL Ludivine  
Mme GAUBERT Huguette  
Mme GAUDRE Emilie

***Conseil d'Administration :*** Mme MIRALLES Laetitia

***Collège des Familles :*** Mme KOSCHER Joëlle  
Mme POUSSIER DE ROLAND Michèle

***Avec voix consultative :*** Mme BLANC Nathalie, Agent Administratif

\*\*\*\*\*

**Résidents non élus présents :** Mme HALET Madeleine – Mme BOISRAMÉ Bernadette – Mme COQUANTIF Monique -

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 21 juin 2021,
- Questions et remarques des résidents sur la vie quotidienne et la gestion de crise,
- Point sur la vaccination,
- Retour sur le séjour vacances à Saint Gilles Croix de Vie de septembre 2021,
- Bilan de la fête champêtre du dimanche 19 septembre 2021,
- Retour sur les 5 propositions d'actions évoquées le 21 juin 2021,
- Point sur l'appel à projet d'aide à l'investissement du quotidien,
- Point sur l'appel à projet « Tiers lieux » avec l'outil en mains,
- Bilan des animations et propositions pour 2022,
- Proposition de Mme GAUTHER VIVIER de réaliser en 2022, une réunion sur les mesures de protection et leurs évolutions,
- Projet de budget 2022,
- Calendrier prévisionnel des réunions 2022 du Conseil de la Vie Sociale et des réunions des familles en 2022,
- Questions diverses.

Madame LEBAS ouvre la séance et précise que le but de cette instance est bien de faire remonter les questionnements des résidents mais aussi d'étudier les questions et de faire des suggestions. Madame la Présidente passe ensuite la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

Monsieur BARBÉ informe les membres du CVS de la nomination ce lundi matin de Monsieur David JEULAND, Directeur de l'EHPAD de Rochefort en Terre (56), à la direction de l'EHPAD « Les Jardins du Castel ». Monsieur JEULAND prendra son poste début janvier 2022.

Monsieur BARBÉ précise qu'il est heureux de retrouver les séances du CVS, dans cette salle d'activités en Roseaie 1. Il précise que même si nous sommes loin d'une gestion de crise tendue, il est important de toujours respecter les gestes barrières qui favorisent la protection de tous (résidents, personnels et visiteurs).

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 21 JUIN 2021

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 21 juin 2021.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

## QUESTIONS ET REMARQUES DES RESIDENTS SUR LA VIE QUOTIDIENNE ET LA GESTION DE CRIS

Monsieur BARBÉ souhaite recueillir les remarques et les questions des résidents mais aussi des membres du CVS (familles, personnels) sur la vie quotidienne et la gestion de crise.

### Les résidents :

- Mme HALET précise que tout va bien et qu'elle a particulièrement bien apprécié le repas des aînés offert, par le CCAS, le dimanche 3 octobre au Zéphyr. Mme BETEILLE ajoute que cela a été un peu long. Treize résidents et deux accompagnateurs étaient présents.

- Madame PERRUSSEL fait remarquer que la crise a été très bien gérée.
- Madame LEBAS souligne que lors de la crise, les résidents ont été très réceptifs et attentifs aux consignes, les plus réticents ont su au final s'adapter, notamment pour la vaccination.
- Mesdames COQUANTIF, LELIARD n'ont pas de remarque à formuler.

#### Représentantes des familles :

- Mme COQUELIN précise qu'avec le masque, elle a perdu les étincelles des yeux de sa maman, et que s'il n'y a pas de contact c'est compliqué. Elle trouve que l'organisation de visio a été très bénéfique pendant la crise. Elle ajoute qu'une fois lors d'une visite, elle a dû partir vite car sa maman l'arrachait des mains.
- Mme GAUTHER VIVIER ajoute que cela devient long et qu'il serait peut-être judicieux d'étudier la mise en place de masques transparents. Madame LE MARRE rétorque que ce n'est pas légal et pas encore homologué pour le soin.
- Madame EDELIN souligne que pour les personnes atteintes d'une pathologie Alzheimer, c'est vraiment compliqué car le résident ne peut pas voir le visage.
- Madame GAUTHER VIVIER fait part d'une question posée par mail par une famille, peut-on enlever le masque à l'extérieur ?

Monsieur BARBÉ précise qu'à l'intérieur des logements, les visiteurs doivent maintenir le masque, par contre, à l'extérieur, il est possible de lever le masque.

Madame LEBAS demande où les visites peuvent se faire à l'extérieur. Monsieur BARBÉ répond que cela peut se faire sur l'ensemble des terrasses extérieures. Madame COQUELIN a la même question pour les visites l'hiver.

Madame EDELIN pose des questions sur le moteur des rails dans les logements. Madame GUY ajoute que cela est vu avec l'IDE référente, que c'est plus simple pour les équipes et plus confortable pour le résident.

#### Professionnels :

- Mme GUY souligne que la crise a été bien traversée et que cela suit son cours.
- Mme VEILLARD fait remarquer que le port du masque par les soignants complique la communication et que c'est pesant car cela perturbe la relation avec le résident.
- Mme CHEVAL demande si les enfants de 5-12 ans peuvent rendre visite à leur parent dans le logement.

Monsieur BARBÉ précise que lors de la dernière réunion de direction en présence du Médecin Coordonnateur, les visites dans les logements étaient interdites aux enfants, qu'un nouveau point sera fait prochainement, puis communiqué aux familles.

## POINT SUR LA VACCINATION

Madame LE MARRE communique sur la troisième dose du vaccin, à ce jour, 105 résidents ont reçu la troisième injection du vaccin contre la COVID, sachant qu'il y a un délai de six mois entre l'injection de la seconde dose et la troisième dose. De ce fait, les autres résidents seront vaccinés plus tard.

Madame LE MARRE précise que la vaccination contre la grippe sera faite prochainement (fin octobre – début novembre). Les bons de vaccination sont à remettre à Mme LE MARRE ou aux IDE.

Monsieur BARBÉ ajoute que du fait de la disponibilité de créneaux de vaccination au public, il n'est pas prévu vacciner cette fois ni les familles, ni les bénévoles, ni les membres du CA.

## RETOUR SUR LE SEJOUR VACANCES A SAINT GILLES CROIX DE VIE DE SEPTEMBRE 2021

Madame CHEVAL, responsable de la vie sociale, fait savoir que le séjour vacances qui s'est déroulé du 7 au 10 septembre 2021, à Saint Gilles Croix de Vie a été un vrai succès. Ce séjour s'est très bien passé, de nombreuses activités ont pu être menées ; visite d'un domaine viticole, de miniatures vendéennes, ainsi qu'une balade en bateau mais aussi un tour au marché et à la plage. Madame CHEVAL ajoute que la participation des résidents a été de 120 € et que le reste est financé sur le budget animation des Jardins du Castel.

De nombreux résidents aimeraient qu'un séjour vacances soit aussi organisé, plus en juin 2022. Madame CHEVAL ajoute que cela pourrait se passer dans le Finistère.

## RETOUR SUR LA FETE CHAMPETRE DU 19 SEPTEMBRE 2021

La fête champêtre a eu lieu le dimanche 19 septembre, elle était aux couleurs de la Bretagne et s'est déroulée sous le soleil, en présence d'un groupe de danses bretonnes mais aussi du Bagad de Châteaugiron. Le lieu est idéal, sur le parking à proximité du pôle Alzheimer, même si ce dernier est un peu plus loin pour les résidents de la Roseraie.

Madame LEBAS ajoute qu'elle n'a eu que des retours favorables, que la fête champêtre rond la monotonie du quotidien. Monsieur BARBÉ confirme que depuis le début la fête champêtre a comme premier objectif de faire passer un dimanche autrement aux résidents.

Madame LE MARRE précise qu'en plus cela donne beaucoup de sens à la journée de solidarité notamment pour les personnels habituellement en repos le dimanche qui exceptionnellement travaillent le dimanche de la fête champêtre.

Monsieur BARBÉ suggère que l'an prochain les familles aient la possibilité de manger une galette saucisse dès 11 h comme ont pu le faire les bénévoles et les agents le midi. Madame LE MARRE précise que l'organisation de cette année a eu ses limites sachant qu'il y avait un décalage notamment dans les salles à manger, où bénévoles et professionnels mobilisés pour la fête champêtre n'ont pas pu aller donner un coup de main pour le service du repas.

Il est noté aussi la grande mobilisation des agents pour décorer les salles à manger sur le thème retenu tout en mettant une ambiance festive le midi. L'organisation 2022 reste de ce fait à finaliser, pour toujours mieux optimiser cette journée.

### VENUE DE LA FERME LA GALINETTE

Madame CHEVAL précise que du 22 au 24 septembre 2021, la fête de la Galinette a été présente aux Jardins du Castel sur le parking devant le pôle Alzheimer. Cela a aussi été une grande réussite à la fois pour les enfants de maternelle de Sainte Croix mais aussi pour les résidents.

Cette prestation a été financée en totalité, par l'Association Mille Elèves pour Alzheimer. Les partages, les échanges ont été très nombreux et la visite de l'âne dans les logements de quelques résidents a aussi été très appréciée. Mathilde et Matthieu, les gérants de la ferme, sont très pédagogues et s'investissent tout au long de ces trois journées pour satisfaire à la fois les résidents et les enfants.

Madame VEILLARD confirme que les trois journées ont été superbes aussi pour les résidents du pôle Alzheimer qui même avec des troubles cognitifs retrouvent des contacts avec notamment les animaux.

Madame CHEVAL conclut ce projet en ajoutant que l'âne est très doux et a vraiment eu beaucoup de succès.

### RETOUR SUR LES 5 PROPOSITIONS D' ACTIONS EVOQUEES LE 21 JUIN 2021

- Action n°1 : Info familles à faire avec les représentants.

Cette action a été réalisée, les noms des représentants au CVS sont affichés dans le hall avec une photo et une communication a été faite par mail.

- Action n°2 : La communication des activités à retravailler.

Madame CHEVAL précise que les animateurs en PEC ou Service Civique communiquent oralement le midi sur les animations du jour. Madame LEBAS précise que cette nouvelle sensibilisation semble donner satisfaction.

- Action n°3 : Les demandes individuelles pour les horaires de repas du soir.

Madame LE MARRE confirme que les demandes formulées par les résidents sont honorées, ce que confirme Madame LEBAS. Les professionnels s'adaptent aussi bien pour le petit déjeuner qui peut être servi à 6 h du matin pour une résidente, qu'un repas du soir plus tardivement, ou encore un changement de salle à manger pour une autre résidente.

- Action n°4 : Info visite à faire le 30 juin.

Cette info sur les visites a bien été faite au 30 juin, de même que d'autres infos au fil de l'eau sur la gestion de crise.

- **Action n°5 : Organiser la réunion des familles.**

La réunion des familles n'aura pas lieu cette année. Madame COQUELIN s'étonne du peu de demandes des familles et se pose la question d'une permanence qui pourrait être faite aux Jardins du Castel par les représentants des familles pour les autres familles.

Monsieur BARBÉ précise que s'il y a aussi peu de demandes c'est peut-être aussi parce que tous les professionnels se mobilisent pour apporter une réponse aux familles ou les diriger vers la personne qui pourra leur apporter une réponse.

Madame GAUTER VIVIER fait savoir qu'aux Jardins du Castel, c'est agréable car lorsqu'elle a une question à poser, elle a l'impression de ne pas déranger ni embêter les agents. Elle sait qu'elle aura toujours une réponse. Elle voit aussi la différence avec d'autres établissements.

Madame EDELIN ajoute qu'il y a beaucoup d'écoute aux Jardins du Castel.

Madame LEBAS confirme qu'à chaque question, il y a toujours une réponse souvent d'ailleurs par la Cadre supérieure de santé. Elle ajoute que certains résidents ont du mal à surmonter la peur pour demander pour eux-mêmes. Madame GUY précise que nous accueillons encore une génération qui ne souhaite pas déranger.

**POINT SUR L'APPEL A PROJET D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN**

Monsieur BARBÉ informe les membres du CVS que le projet relatif à l'aide à l'investissement du quotidien a bien été déposé le 25 septembre 2021.

Pour rappel, ce projet d'un montant sollicité auprès de la CNSA de 36 135 € concerne le remplacement de l'appel-malades Verger incluant la phonie, comme le système installé à la Roseaie.

A l'unanimité les membres du CVS approuve ce projet et espère également que le projet de rénovation du Jardin Thérapeutique aux Alizés pourra être mené par la suite dans le cadre d'un autre appel à projets.

**POINT SUR L'APPEL A PROJET «Un tiers-lieu dans mon EHPAD »**

Monsieur BARBÉ présente l'appel à projet « Un tiers lieu dans mon EHPAD » lancé par la CNSA en septembre 2021.

L'ambition de déstigmatisation et d'ouverture des établissements suppose une réflexion approfondi sur les moyens de réellement faire vivre ensemble et non pas côte à côte différents publics et différents usages de lieux.

L'appel à projets s'inscrit donc dans un objectif global d'amélioration de l'offre, en résonance avec les initiatives de transformation de l'EHPAD qui ont fleuri durant la période covid afin de trouver des solutions à l'isolement social des résidents. L'objectif est d'aider le personnel, les résidents de l'EHPAD et leurs proches à s'ouvrir sur l'extérieur.

Concrètement, la CNSA souhaite promouvoir les leviers qui permettront aux résidents d'«habiter » davantage le lieu où ils résident. A ce titre, elle encourage les gestionnaires d'EHPAD à ouvrir et à valoriser leur établissement sur le territoire en inventant avec les riverains et autres acteurs locaux des activités et services qui favorisent le lien social.

Lieu de sociabilité, ni travail, ni domicile, le tiers-lieu est d'abord un espace de rencontres et d'échanges. Ouvert sur le monde, il s'apparente à une seconde « place du village ». Le tiers lieu est un espace de possibles, mis à disposition d'un ensemble de personnes aux profils divers ; autant d'acteurs dont les compétences sont valorisées.

Le tiers-lieu est de nature contributive : il est fondé sur la diversité, la réciprocité et le « faire ensemble ». On ne vient pas simplement y consommer un service, une animation, une activité, mais on participe à son élaboration, à la mesure de ses capacités. Son élaboration et son animation requièrent donc une organisation partagée, qui repose sur un collectif.

La création d'un tiers-lieu en EHPAD vise à promouvoir une démarche d'ouverture et de lien. Démarche basée sur la prise d'initiative, l'envie, l'inventivité mais aussi sur la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes âgées. Il vise à rendre intéressante et attractive la fréquentation de l'EHPAD du quartier par les habitants de tous âges. Pour les résidents, ce doit être une occasion de tisser des liens avec les habitants du quartier au sien même de leur lieu de vie.

L'idée, c'est de co-construire un esprit « tiers-lieu » : d'inventer un espace d'un genre nouveau, hybride, où les personnes âgées ont la possibilité d'être actrices dans un lieu ouvert à toutes les générations.

Le tiers-lieu est un état d'esprit avant d'être un lieu physique.

Face à ce constat, et au projet que nous avons de mettre à disposition des locaux pour l'Association « L'Outil en main Castelgironnais », il a été décidé de monter un projet en lien avec l'EHPAD, cette Association et d'autres partenaires afin de créer un tiers lieu aux Jardins du Castel.

L'originalité du projet tient en quatre points :

- Un lieu de partage et de transmissions de savoirs,
- Une première pour l'Association nationale Outils en Main,
- Une valorisation des métiers manuels et du patrimoine,
- Une valorisation de l'EHPAD et des métiers du grand Age.

Madame CHEVAL précise l'intérêt de ce projet qui permet la transmission du savoir aux enfants, des échanges adultes / enfants. Ainsi nous sommes tous citoyens à part entière et participons à la vie de la cité.

Madame LE MARRE complète en rappelant cette notion de transmission du savoir, cette notion d'utilité mais aussi de revalorisation des métiers artisanaux.

A l'unanimité les membres du CVS émettent un avis favorable à ce projet qui est en cours d'élaboration.



## BILAN DES ANIMATIONS ET PROPOSITIONS POUR 2022

Madame CHEVAL, coordinatrice de la Vie Sociale dresse un bilan des animations réalisées depuis le dernier CVS, et communique les projets à venir.

### Animations réalisés :

- 16 pique-niques entre juin et septembre, soit 4 à 5 par mois,
- 4 sorties au restaurant,
- 6 soirées œufs au plat/frites,
- 1 repas convivial : barbecue ou moules/frites par semaine,
- Réalisation d'un projet avec radio canal B autour de thèmes comme les droits de la femme, la guerre,
- 4 après-midi glaces/ 4 après-midi cocktails / 2 brunch,
- 1 séjour vacances à St Gilles Croix de Vie du 7 au 10 septembre,
- La fête champêtre du dimanche 19 septembre,
- Venue de la ferme pédagogique du 22 au 24 septembre,
- Participation de 13 résidents au Repas des aînés au Zéphyr le dimanche 3 octobre,
- Participation à la Semaine du partage :
  - \* sortie pizza chant marin à Saint Aubin,
  - \* spectacle cabaret,
  - \* concours de palets intergénérationnels,
  - \* dégustation de produits locaux et régionaux,
  - \* thé dansant à Ossé.

### Animations à venir :

- Spectacle au festival Emom'tion,
- Spectacle au sein de l'établissement tous les 3 mois avec le Centre Culturel et la Résidence d'Artistes de Noyal sur Vilaine,
- Exposition aux 3CHA,
- Visite du château de Châteaugiron,
- Après-midi châtaignes,
- Braderie 23 novembre,
- Tous les mois après-midi gaufres/crêpes,
- Repas de Noël 14 décembre,
- Spectacle de Noël 16 décembre,
- Soirée disco le 29 décembre,
- Projet Yadla'vie (réalisation autour d'un livre témoignages avec photos), financé par la Fondation Bruneau,
- Projet réalisation d'une pièce de théâtre déambulante avec comme thème le culinaire.

Madame LE MARRE ajoute que tous les projets d'animation s'ouvrent de plus en plus sur le pôle Alzheimer. Madame CHEVAL précise que c'est une vraie volonté de faire participer par petit groupe les résidents du pôle Alzheimer à certaines activités proposées sur le pôle Maison de Retraite. Madame GUY confirme que la vie sociale continue.

Madame VEILLARD confirme que clairement, il s'agit d'un vrai plus, que les fiches animations seront revues et qu'à un instant T, le moment présent est à vivre y compris avec les résidents désorientés.



## PROPOSITION DE MME GAUTHER VIVIER DE REALISER EN 2022, UNE REUNION SUR LES MESURES DE PROTECTION ET LEURS EVOLUTIONS

Monsieur BARBÉ fait part de la proposition de Madame GAUTHER VIVIER qui est de programmer une réunion sur les mesures de protection, les évolutions en matière de mesures de protection avec les professionnels et / ou familles.

Cette proposition très intéressante retient l'attention de l'ensemble des membres du CVS, de ce fait cette information pourra se faire en 2022, lors d'une réunion avec les familles.

## PROJET DE BUDGET 2022

Le document budgétaire 2022 qui a été remis avec les convocations comprend :

- l'historique de l'établissement,
- l'établissement dans son environnement,
- les aînés sur le pays de Châteaugiron Communauté,
- le schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- la formalisation des filières gériatriques,
- le groupement hospitalier du territoire (GHT) Haute Bretagne, piloté par le CHU de Rennes (établissement support du territoire n°5).
- la réforme de la tarification des EHPAD,
- le contexte institutionnel et budgétaire de la campagne 2021
  - o l'évolution de la dotation soins 2021,
- les évolutions législatives et règlementaires en cours, avec notamment :
  - l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD),
  - l'accueil de jour,
  - le PASA,
- les conventions existantes et les contrats avec les professionnels libéraux,
- les réseaux existants,
- l'établissement dans ses réalisations et ses projets, avec notamment :
  - le projet d'établissement 2016-2020,
  - la synthèse du projet d'établissement 2021 – 2025,
  - l'évaluation externe 2013, et le calendrier des futures évaluations,
- les projets en cours qui sont :
  - label Humanitude – Où en sommes-nous ?
  - le projet hôtelier,
  - le projet social et culturel,
  - le projet d'accompagnement des personnes désorientées,
  - le projet du pôle soins,
  - le projet architectural,
  - le projet de ressources humaines,
  - le projet éco-responsabilité, responsabilité sociétale des établissements (RSE),
- la convention tripartite 2016-2020,
- le plan solidarité grand âge 2007-2012,
- le plan maladies neuro dégénératives 2014-2019,
- la qualité en 2021,
- la mobilisation des équipes sur des projets innovants, avec notamment :

- le circuit du médicament,
- la prise en charge de la dénutrition,
- la télémédecine avec le projet Agetelepsy, Téléfigar, et Télééducation, puis la télé expertise en ophtalmologie en lien avec le CH de Janzé et le CHU de Rennes,
- l’astreinte IDE de nuit,
- les soins bucco-dentaires,
- le pôle locomoteur (utile notamment en termes de prévention),
- le prendre soin en humanité, engagement vers le label,
- le livret de bientraitance,
- l’espace de réflexion éthique,
- les actions mises en place pour la qualité des relations avec les familles, et les amis des résidents,
- la qualification des personnels,
- le développement des alternatives à l’hébergement permanent,
- l’analyse des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,
- la sécurité, les contrôles obligatoires,
- le carnet sanitaire,
- le plan bleu, le plan de continuité de l’activité, la fiche sécurité,
- l’informatique,
- la communication,
- l’évolution du GMP et du PMP,
- l’activité.

Monsieur BARBÉ demande aux membres du CVS s’ils ont des questions sur ce rapport de présentation budgétaire.

Le prix de journée 2022 est évalué à 67,76 € (soit + 0.60 € par jour), toutefois ce dernier ne sera validé par le Conseil Départemental qu’en fin d’année 2021. Les tarifs des prestations repas, Maison des familles et forfait marquage de linge sont également abordés.

Monsieur BARBÉ précise la complexité des démarches budgétaires où certaines dotations ne sont connues que très tardivement et que depuis un an, il y a de nombreuses revalorisations salariales, ce qui est très bien pour les agents, mais plus compliqué à anticiper. Il craint que les financements ne soient pas à hauteur des augmentations salariales.

Madame EDELIN précise que le monde des EHPAD est encore trop souvent dévalorisé alors qu’il y est fait un travail formidable. Pour Madame COQUELIN le travail en EHPAD est une vocation, on ne fait pas ce travail par hasard. Madame GAUTHER VIVIER souligne le problème d’attractivité des métiers du soin.

Madame LE MARRE ajoute que le financement ne doit pas se faire au dépend de la qualité.

### ACTIONS A MENER DANS LES PROCHAINS MOIS

- **Action n°1** : Faire visiter la blanchisserie aux résidents qui le souhaitent, afin de découvrir aussi le fonctionnement du système UBIQUID ;
- **Action n°2** : Programmer la réunion des familles avec l’intervention de Mme GAUTHER VIVIER EMJI 35 sur les mesures de protection ;
- **Action n° 3** : Formaliser les animations inter pôles ;

- **Action n°4:** Mutualiser la vie sociale au sein de l'EHPAD entre pôles ;

Madame BETEILLE précise que la mutualisation de la vie sociale entre pôle n'est pas forcément acceptée de tous les résidents. Madame LEBAS ajoute qu'il y a une méconnaissance de la pathologie Alzheimer pour un grand nombre de résidents, et qu'en EHPAD, on n'est plus comme chez soi, on se retrouve dans un collectif et la seule image qu'elle avait avant de venir de ce collectif, c'est la pension.

Madame COQUELIN confirme que la maladie d'Alzheimer fait peur. Madame LEBAS souligne que le fait de soulever la question est déjà très important car beaucoup de personnes se font une idée répulsive de la vieillesse.

Madame CHEVAL précise que lorsque nous parlons de mutualisation de la vie sociale, c'est aussi la question de l'inclusion, cela concerne peu de résidents qui sont en mesure de participer à des activités avec le pôle Maison de Retraite. C'est aussi permettre à des agents en parcours emploi compétence ou service civique d'organiser quelques activités dans le pôle Alzheimer.

- **Action n°5 :** Libérer de tout matériel la SAM Floralties afin d'en faire un lieu plus convivial notamment pour les rencontres familles / résidents ;
- **Action n°6 :** Créer un ou deux petits salons aux Floralties, afin de favoriser les temps d'échanges familles / résidents / professionnels.

Monsieur BARBÉ fait part des difficultés rencontrées depuis de nombreuses années pour le passage des résidents des Alizés aux Floralties, lorsque l'état de santé du résident le justifie et demande à Mesdames COQUELIN et EDELIN leur témoignage.

Madame EDELIN souligne que l'accueil de sa belle-mère a été fait à la Roseraie quand son état de dépendance n'a plus permis un accueil aux Alizés, et que tout c'est très bien passé.

Madame COQUELIN précise que le transfert de sa maman était justifié, qu'elle s'y trouve bien, qu'elle est plus apaisée. Par contre, Madame COQUELIN confirme qu'elle n'a pas bien vécu ce transfert et qu'elle le vit encore mal et qu'il lui manque un lien avec le personnel, qu'elle ne connaît pas les agents, et qu'elle ne retrouve pas la coordination des Alizés aux Floralties.

Madame VEILLARD ajoute qu'effectivement le passage d'un résident des Alizés aux Floralties est plus vécu comme un transfert, avec la transmission de toutes les habitudes de vie, etc... qu'il manque un temps d'échange, un temps d'accueil.

Madame COQUELIN émet un bémol car ce transfert s'est aussi fait en février 2021, pendant la gestion de la crise Covid ce qui n'a pas facilité les échanges.

Madame LE MARRE précise qu'un axe de travail va se faire sur les projets d'accompagnement personnalisés et que très vite des lieux plus conviviaux seront créés aux Floralties pour améliorer les échanges entre résidents / familles et personnels.

Monsieur le Directeur remercie les membres du CVS pour ces échanges très riches et constructifs.

## CALENDRIER DES REUNIONS 2022

### Date des prochains Conseil de la Vie Sociale pour 2022 (dates qui vous seront confirmées)

- Lundi 17 janvier 2022 à 14 h 30,
- Lundi 4 avril 2022 à 14 h 30,
- Lundi 20 juin 2022 à 14 h 30,
- Lundi 10 octobre 2022 à 14 h 30

Réunion des familles : la date sera fixée avec le nouveau directeur.

La séance est levée à 17 h.

La Présidente,

Louise LEBAS

